



Rapports dématérialisés Comité de Gironde Juges Arbitres Départementaux

Saison 2016-2017

2016/2017



Rapport de discipline ou de CRL

A dater du 15 octobre 2016 :

- ✎ Il n' est plus nécessaire d' envoyer un rapport par courrier postal
- ✎ Seul un formulaire dématérialisé (Ihand Arbitrage) validé doit être transmis à la commission compétente.
- ✎ Les arbitres devront y apposer leur signature électronique









Rapport de match dématérialisé

A compter du 15 octobre les rapports de match seront fait directement sur un document disponible sur **votre compte** ihand à la rubrique: « **Mes désignations** ».

- *En cliquant dans le **rond orange**, dans la colonne concernée, vous aurez accès à un formulaire de remplissage d'un **rapport circonstancié**.*
- *Une fois rempli, il sera soumis à **la correction** du responsable de groupe.*
- *Ce dernier le retrouvera dans la rubrique « Etat des rapports » pour **le valider** directement ou vous le **renvoyer** pour corrections.*
- *Une fois validé par le correcteur, **il sera « publié »**, au même endroit, pour la mise à disposition des membres autorisés des différentes commissions concernées.*



Désignations passées

Date	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Juge Arbitre	Juge Arbitre Observateur	Juge Arbitre Délégué	Rapport	Suivi
Samedi 06/06/2015 20:30	PERENCHIES HBC	LIBERCOURT HANDBALL CLUB	DUSSAUSSOIS LAURENT(moi)		Rapport existant		
	05 Honneur REG Masculin LNPC 	SIX BERNARD					
Samedi 30/05/2015 16:00	HBC ST AMAND LES EAUX PORTE DU HAINAUT	HANDBALL BIACHE VALLEE SCARPE	DUSSAUSSOIS LAURENT(moi)		Cliquer pour ajouter un nouveau rapport		
	06 - de 18 ans REG Feminine 2014-2015 	LEBOUT JEAN-MARC					
Samedi 16/05/2015 18:15	BILLY MONTIGNY 2	CO WATTRELOSIEN HB	LALESNEL DIMITRI				
	01 Prénationale Masculine LNPC 	DUSSAUSSOIS LAURENT(moi)					



Concernant les rapports à la Commission de Discipline

Saison 2015-2016, encore trop d'imprécisions constatées dans les premières versions de vos rapports :

- Le moment de la disqualification n'apparaît pas
- Le jeu a repris par quel type de jet ?
- Le score est erroné
- Version des arbitres non concordante
- Rapport d'arbitre non signé
- Rapport trop succinct, au vocabulaire imprécis
- Absence du nom et n° du joueur victime de la faute

Saison 2016/2017 :

N'oubliez pas de préciser que vous avez utilisé le carton bleu



Concernant les rapports à la Commission de Discipline

- Ne décrire que ce que l'on a vu sans forme de jugement
- Ne pas donner de numéro de règle
- Etre le plus factuel et le plus concis possible
- Un seul rapport par incident
- **Ne pas oublier de dire comment le jeu a repris** (avec l'issue du jet éventuel)
- Si le jeu n'a pas repris, indiquer tous les renseignements permettant sa reprise si la CRL décide de reprendre le match à partir de l'arrêt initial
- **Soumettre par email à la CDA** le rapport **AVANT** envoi à la Commission compétente
- A envoyer au plus tard 2 jours après le match aux destinataires (mail et courrier)

Vous n'envoyez aucun rapport tant que la CDA ne l'a pas validé



Merci de votre attention

Questions ?



COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



LA POSTE

hummel

PARTENAIRES DES ARBITRES



FFHANDBALL